Province de Namur
Commune de Florennes

Philippeville, le 21 décembre 2017

Florennes

Opération de **D**éveloppement **R**ural

Compte-rendu de la réunion plénière de CLDR du 20 décembre 2017

Salle du conseil de l'Hôtel de ville

Présents :
Voir liste en annexe

Acronymes :
FRW = Fondation Rurale de Wallonie
CLDR = Commission locale de développement rural
ODR = Opération de développement rural
PCDR = Programme communal de développement rural
ROI = Règlement d'ordre intérieur
DR = Développement rural
GT = Groupe de Travail

Ordre du jour de la séance :

1. *Introduction et approbation des PV de la réunion du 25 septembre 2017 et du 6 novembre 2017.*
2. *Suite de l'actualisation de la fiche 1.5 du PCDR - " Aménagement d'aires de jeux et d'espaces de convivialité sur les différents villages de l'entité " en vue de sa réalisation en 2018.*
3. *Etat d'avancement du projet de la Maison de village de Morialmé.*
4. *Etat d'avancement du projet de la Maison de village de Florennes.*
5. *Retour sur « la journée de l'arbre » du 25 novembre 2017.*
6. *Divers.*
7. *Conclusion.*

1. Introduction

Monsieur LOTTIN, Echevin du Développement Rural et Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), décline l'ordre du jour de la réunion.
Les comptes rendus des deux réunions précédentes (les 25/09/2017 et 06/11/2017) sont approuvés sous réserve d'une modification pour celui du 6 novembre 2017. En effet, Monsieur Verbruggen n'est pas repris dans la liste des présences alors qu'il a assisté à cette réunion, ce PV sera donc corrigé en fonction de cet élément.

2. Suite de l'actualisation de la fiche 1.5 du PCDR - " Aménagement d'aires de jeux et d'espaces de convivialité sur les différents villages de l'entité " en vue de sa réalisation en 2018

Florian HIGNY, agent de développement, effectue un bref rappel sur la Fiche Projet initiale (rédigée en 2012) reprise dans le PCDR et précise qu'il s'agit d'un projet du lot 1. La fiche projet prévoit un module « de base » par village qui est estimé à près de 33.000€.

Ce module se compose de plusieurs équipements et sous-équipements :

- Terrain de pétanque
- Espace polyvalent
- Espace détente
- Aire de jeux pour les enfants
- clôture, lampadaires, barrières, etc.

Le but de la réunion est d'identifier la localisation précise et les souhaits/besoins des habitants pour chacun des villages (hormis Florennes, voir ci-dessous). La situation existante étant différente dans chaque village, certains sont déjà équipés, d'autres partiellement voire non équipés, les moyens financiers à engager seront donc différents selon les situations.
La volonté de la Commune est de rentrer un dossier complet reprenant 10 villages sur 11 (Florennes n'étant pas repris).

Il est également rappelé qu'un projet pour les villages de Flavion et Thy-Le-Bauduin avait été déposé lors d'un appel à projets lié au PwDR (Programme wallon de développe Rural). Il s'agit d'une autre procédure liée à des subsides européens. Ce projet n'avait pas été retenu par le Gouvernement Wallon.

Florennes n'est pas pris en compte dans la fiche projet 1.5. En effet, le Parc des Ducs, situé à l'arrière de la maison communale et de l'école, est déjà équipé d'une zone de jeux pour enfants, certes vieillissante mais toujours utilisée. De plus, le parc sera, à l'avenir réaménagé. Un projet global de construction d'un home, extension de la cour de l'école et révision de la mobilité, aussi bien pour les piétons que pour les automobilistes, est en cours de réflexion.
Toutefois, si à l'avenir, il y a un souhait d'implanter une nouvelle plaine de jeux à Florennes, il sera encore possible de la faire via la fiche projet 1.1 du PCDR (« Aménagement du Parc des Ducs à Florennes »).

Thomas CONSTANT, agent de développement, passe en revue, avec les membres présents les souhaits et besoins pour chaque village. Il centralise les premiers plans réalisés en vue de l'implantation des aires de jeux (plans en annexes)

Pour certains villages, des compléments d'informations doivent encore être obtenus :

- ***Chaumon*** -> localisation ; en face de l'école (partie boisée). Les besoins pour le village sont de pouvoir jouir d'un espace de convivialité (bancs, tables, poubelles, etc.) mais aussi d'une zone de jeux pour les enfants.
- ***Corenne*** -> localisation ; dans la cour et la pelouse de l'ancienne école. Le site n'étant pas propriété communale dans son ensemble, un bail emphytéotique est à prévoir. Les besoins pour le village sont de pouvoir jouir d'un espace de convivialité (bancs, tables, poubelles, etc.), d'une zone de jeux pour les enfants, d'un barbecue. Il est aussi souhaité l'installation d'une piste de vélo, même si le coût d'un tel aménagement est assez élevé (plan en annexe).
- ***Flavion*** -> localisation ; à proximité du cours d'eau, dans le bas du village. Les besoins pour le village sont de pouvoir jouir d'un espace de convivialité (bancs, tables, poubelles, etc.) mais

aussi d'une zone de jeux pour les enfants ainsi que d'un terrain de pétanque (plan en annexe).

- ***Hanzinelle*** -> localisation ; sur la place du village, une installation existe déjà, mais certains éléments sont à restaurer, voire à remplacer. Le village dispose déjà de terrains de pétanque à proximité de la zone de jeux.
- ***Hanzinne*** -> localisation à proximité de la future « sportzone » s'il reste de l'espace disponible. Monsieur ANDRE doit prendre contact avec Monsieur CHINTINNE pour voir comment implanter au mieux ces 2 projets. Le club de balle pelote pourrait également être retenue comme association porteuse. Les besoins pour le village sont de pouvoir jouir d'un espace de convivialité (bancs, tables, poubelles, etc.) mais aussi d'une zone de jeux pour les enfants, d'un terrain de pétanque et d'une zone polyvalente.
- ***Hemptinne*** -> une plaine de jeux récente et en état existe déjà, cependant, il faudrait y ajouter un espace de convivialité. Les besoins précis (bancs, tables, poubelles, etc.) ne sont pas encore déterminés, des informations complémentaires seront transmises aux agents de la FRW en début d'année 2018.
- ***Morialmé*** -> pas encore de localisation précise. Les besoins pour le village sont de pouvoir jouir d'un espace de convivialité (bancs, tables, poubelles, etc.) mais aussi d'une zone de jeux pour les enfants, d'un terrain de pétanque et d'une zone polyvalente. En cas d'absence d'association porteuse, c'est la commune qui portera le projet pour le village.
- ***Morville*** -> localisation ; à proximité du terrain de balle pelote. Une plaine de jeux est déjà existante, cependant l'ajout d'un espace de convivialité serait un plus pour le village.
- ***Rosée*** -> localisation : sur la place engazonnée au centre du village. Les besoins pour le village sont de pouvoir jouir d'un espace de convivialité (bancs, tables, poubelles, etc.) mais aussi d'une zone de jeux pour les enfants, d'un terrain de pétanque et d'une zone polyvalente.
- ***Saint-Aubin*** -> localisation ; terrain de la fabrique d'église, à proximité de l'église (voir plan en annexe). Une installation existe déjà, mais certains éléments sont à restaurer, voire à remplacer. Le village dispose déjà de terrains de pétanque à proximité de la zone de jeux.
- ***Thy-le-Bauduin*** -> localisation : terrain à côté de la salle communale et de l'école maternelle. Le besoin pour le village est de pouvoir jouir d'une zone de jeux pour les enfants (plan en annexe).

Les membres s'interrogent sur le projet dans sa globalité :

- Serait-il possible d'intégrer des sanitaires dans à ce projet? voire des toilettes sèches ?
- Faut-il implanter un barbecue dans l'espace détente ? cela ne provoquera-t-il pas des nuisances et une dégradation des lieux ?
- Il ne faudra pas négliger la qualité des matériaux utilisés pour les différents modules de jeux. Une visite lors du salon des mandataires en février 2018 est proposée pour rencontrer des fabricants de plaines de jeux. Les membres présents sont intéressés par cette proposition.
- Quel est le délai de réalisation du projet ? il faut compter environ 1 an pour préparer le dossier final.

3. Etat d'avancement du projet pour la Maison de village de Morialmé

Etant donné que la procédure d'appel d'offres publique n'avait pas permis de désigner une entreprise générale par manque d'offres reçues, une procédure négociée avait été lancée. La commune a reçu 3 offres qui sont actuellement à l'étude à l'INASEP. Une entreprise sera désignée en janvier 2018 pour la réalisation des travaux de la Maison de Village.

4. Etat d'avancement du projet pour la Maison de village de Florennes

La Commune doit faire passer la demande de convention-réalisation au Conseil Communal de janvier 2018. Une fois approuvée par le Conseil Communal, la demande de convention devra être signée par le Ministre et les soumissions pourront être lancées.

5. Retour sur « la journée de l'arbre » du 25 novembre 2017

Yasmina Djegham effectue un retour sur la journée de l'arbre qui avait lieu le 25 novembre dans le cadre du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) et qui a rencontré un vif succès. A cette occasion avait été organisés :

- Une distribution par la Région wallonne de 3000 plans d'arbre, tous ont trouvé acquéreur
- Une visite guidée à Florennes autour des différents arbres remarquables
- Une conférence sur le retour du loup

Remarque : la commune est toujours à la recherche de personnes intéressées à s'investir dans le PCDN.

6. Divers

Claudy Lottin présente les derniers plans d'aménagement de l'espace culture.
IGRETEC est en charge du projet qui porte sur :

- Travaux sur la façade, pose d'un bardage en bois + isolation
- Sécurisation du lieu par rapport à la route
- Verdurisation de l'immeuble
- Réalisation d'une parcelle qui donne accès à la Maison des jeunes, la cuisine, la réserve ainsi qu'au parking du match pour assurer une liaison piétonne sécurisée (notamment vers les écoles)
- Sécurisation du ruisseau situé à l'arrière du bâtiment

Le début des travaux est estimé à septembre 2018.

Claudy Lottin apporte également quelques précisions quant au projet de pré-RaVEL avec la commune de Mettet. Le projet est actuellement à l'arrêt car la commune de Mettet doit régler des problèmes de terrain sur l'assise de l'ancien chemin de fer occupé par des particuliers.

7. Conclusion

Mr Lottin remercie les personnes présentes à cette réunion.

Fondation rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT & Florian HIGNY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 66 56 79

Pour le secrétariat de la CLDR,
Florian HIGNY,
Thomas CONSTANT,
Agents de développement

Annexe : liste des membres présents

	Nom	Prénom	Présence
1	André	Paul	Présent
2	Bénard	Françoise	/
3	Capron	Pierre	Présent
4	Chintinne	Grégory	/
5	Coppieters	Jean-Philippe	Présent
6	De Clercq	Laurent	Présent
7	Devaux	Hans	/
8	Genard	Mathieu	Excusé
9	Hénuzet	Frédéric	/
10	Hoffman	Grégory	/
11	Hontoy	Etienne	Excusé
12	**Lottin**	**Claudy**	Présent
13	Lousberg	Evelyne	Excusé
14	Marin	Sylvie	/
15	Maufort	Samuel	/
16	Mazy	Jean-Paul	Présent
17	Michaux	Sonia	/
18	Moustier	Christophe	/
19	Niset	Dominique	/
20	Pani	Maurisio	/
21	Parmentier	Vérane	/
22	Pierard	Jean-Marie	Présent
23	Verbruggen	Marc	Présent

Invités :

- Burton Quentin, Corenne
- Lonfils Dominique, Morialmé
- Godart Charles, St-Aubin

Pour l'AC de Florennes,

- Djegham Yasmina, conseillère en environnement et en charge du suivi des projets du PCDR

Pour la FRW, secrétariat de la CLDR

- Monsieur Florian Higny
- Monsieur Thomas Constant

Flavion

Projet de rénovation de la plaine de jeux de Saint-Aubin

Ech : 1/20 S: +/-450 m²

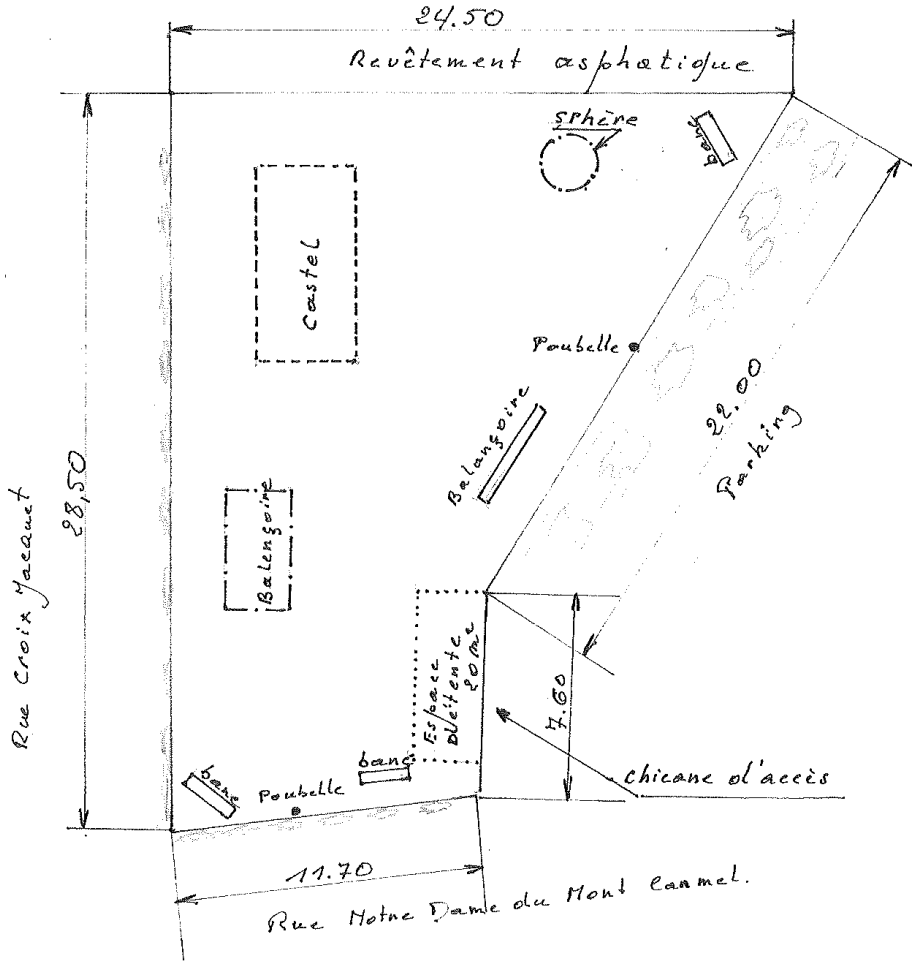

Saint-Aubin, le 11/12/2017.
le Président de la fabrique d'église.
André Barbier

Barbier

5/5

Thy-le-Bauduin

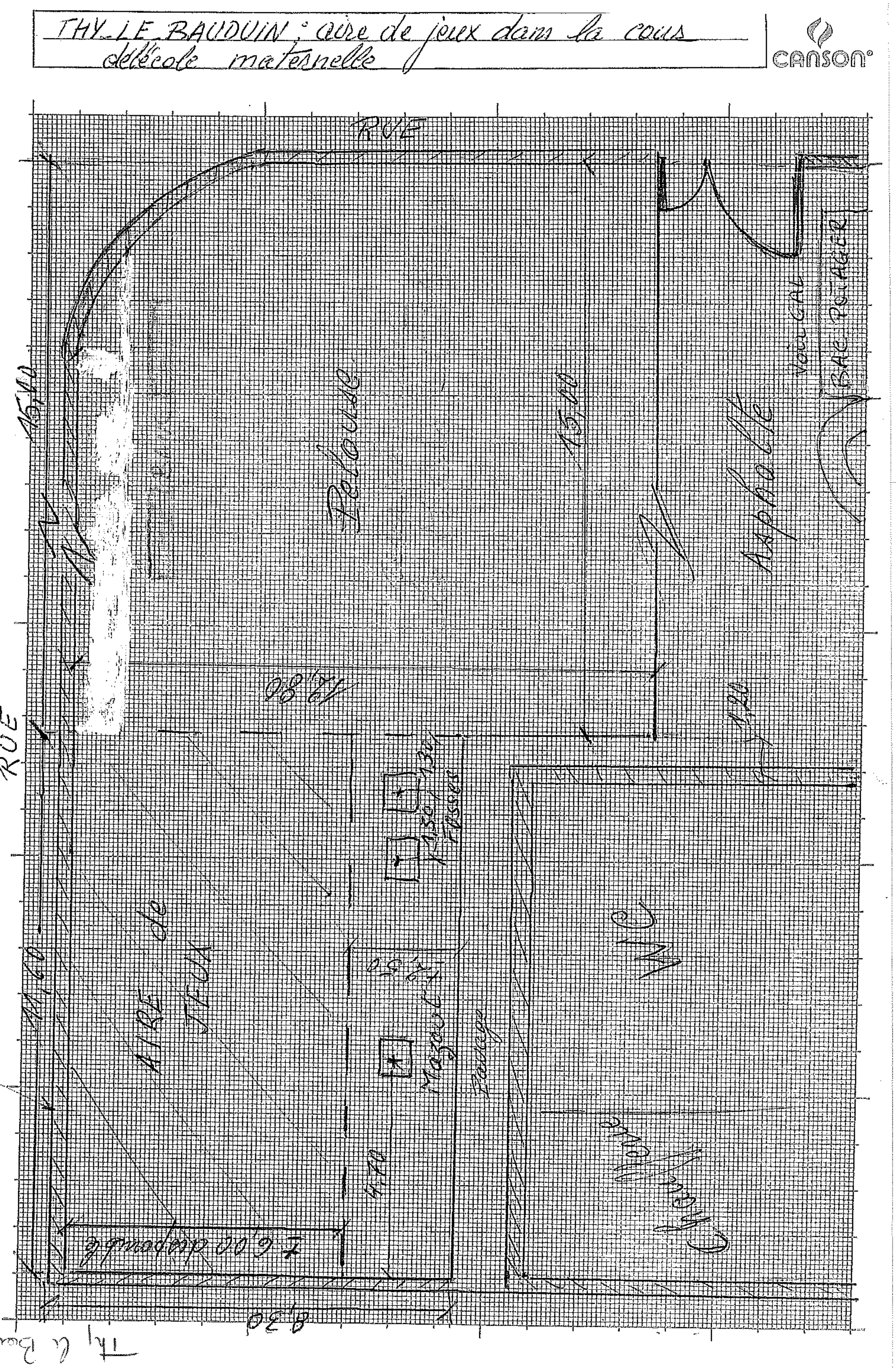
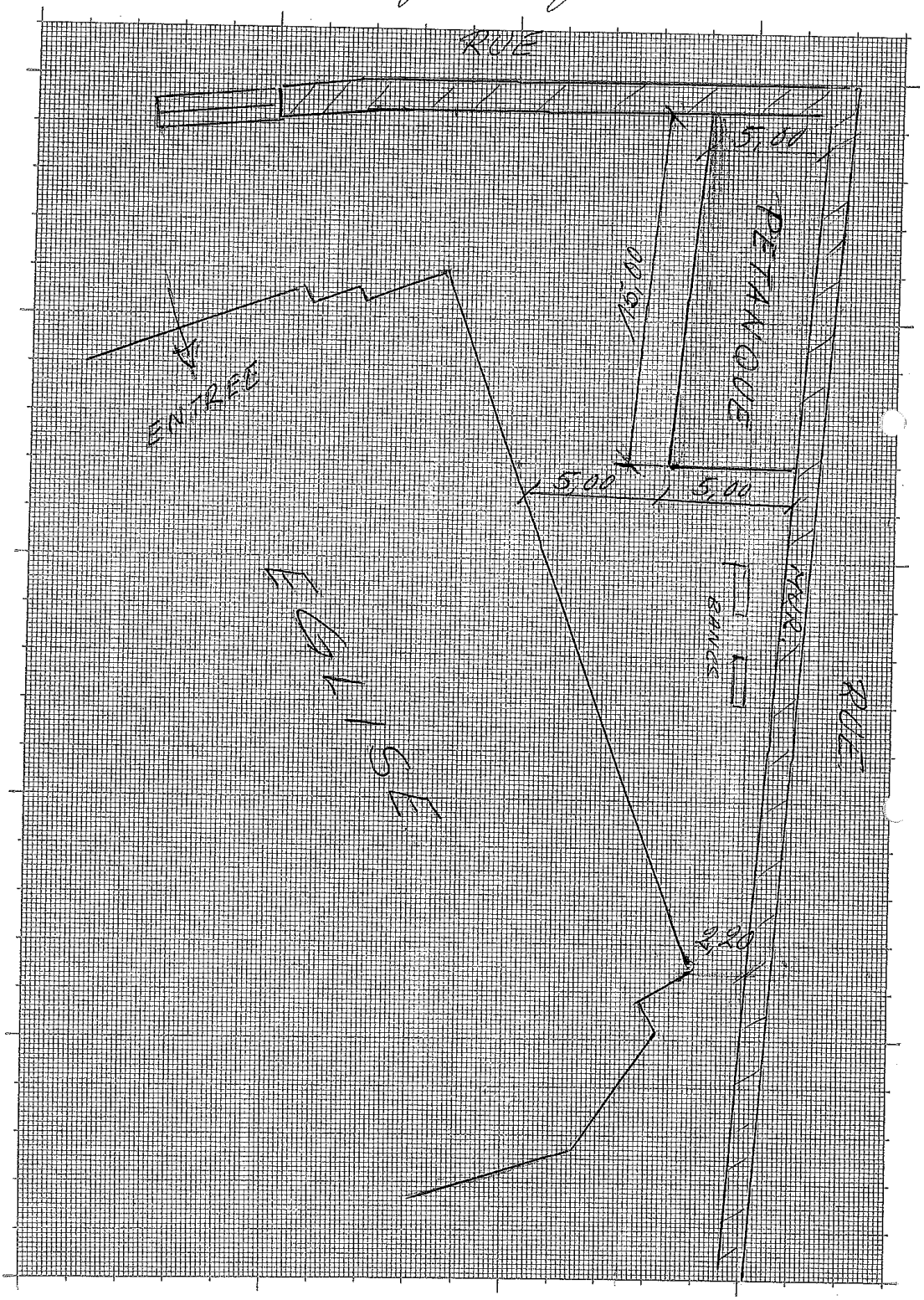
THY LE BAUDUIN ; terrain de pétanque
sur terrain le long de l'église